



Disjoncteur tri branché que sur une phase

Par **keurte**, le 15/11/2013 à 17:36

Bonjour,

Je loue une maison depuis cette été.

J'ai du démarrer mes radiateur électrique avec l'arrivée de l'hiver, depuis le disjoncteur principal n'arrête pas de sauté.

J'ai été stupéfait de constater que toute mon installation électrique était branche que sur une seul phase.

Le propriétaire me dit de changer mon abonnement chez EDF m'expliquant que cela sera gratuit, or il faut tout de même que je paye les prestations du technicien ERDF.

Cette situation est-elle normale ? Si non, que doit-je faire?

Cordialement

Par **youris**, le 15/11/2013 à 18:58

bjr,

en règle générale pour les particuliers, les branchements sont monophasés donc vous avez un compteur et un disjoncteur monophasés (2 fils la phase et le neutre).

la puissance disponible en monophasé peut aller jusqu'à 18 kva (90A).

la puissance de l'abonnement est celle demandée par le titulaire du contrat.

cdt

cdt

Par **keurte**, le 15/11/2013 à 20:14

Oui merci bien,

je me répète le disjoncteur EDF est un disjoncteur triphasé (pour passer de mono a tri, et inversement, il suffit de contacter EDF pour un changement de contrat et un technicien ERDF viendra chez vous faire les modifications adéquate moyennant finance) et le reste de l'installation est branché en monophasé sur une seul phase de ce fameux disjoncteur (ou si vous préférez deux des phases de ce disjoncteur ne sont pas branché).

Deux cas possible pour remédier à cela :

- le changement d'abonnement
- le câblage du tableau en triphasé sur le disjoncteur EDF

Mais dans les deux cas mon propriétaire refuse de payer.

N'est-il pas sensé me louer une maison avec une installation électrique en adéquation avec le disjoncteur EDF ?